

Postulat José Durussel et consorts – Violences en marge des matchs, jusqu’où ira l’escalade ?

Texte déposé

En 2011, j’avais interpellé le Conseil d’Etat concernant la problématique des « hooligans » dans le sport. En ce qui concerne l’intérieur et les alentours des stades, les clubs gèrent de mieux en mieux, la situation grâce notamment aux équipements vidéos et la présence d’observateurs — *spotters* —, même si la sécurité à Lausanne — au stade de la Pontaise — vient de démontrer le contraire le dimanche 13 mai dernier.

Fin avril, après la rencontre de football Lausanne Sport (LS) – Grasshopper Club (GC) de Zurich, lors du départ du train spécial qui reconduisait les supporters zurichois, des problèmes sont survenus en gare de Lausanne : frein d’arrêt d’urgence actionné à multiples reprises, jets d’objets et même des sièges du train sur le quai. Mais le plus grave se déroulera après la gare de Chavornay, lorsque les deux seuls agents de la police des transports ont dû actionner eux-mêmes l’arrêt d’urgence afin de fuir les voyous qui les menaçaient en défonçant les portes des wagons. Les deux pilotes ont également quitté le train !!! Situation incroyable, digne d’une scène de guerre en pleine campagne vaudoise sur la ligne CFF. Malheureusement ce genre de situation n’est pas si isolée, lors des déplacements des supporters en Suisse. Egalement sur les aires d’autoroutes, des shops ou restos ont déjà été saccagés.

Lors de mon interpellation, j’avais demandé certaines informations en relation avec ces gros problèmes lors des déplacements des supporters. Aujourd’hui, suite à ces événements très graves, je constate que la situation et la sécurité n’est pas maîtrisée et que les effectifs d’accompagnement sont largement insuffisants.

Le postulant soussigné demande au Conseil d’Etat qu’il présente un rapport sur les points suivants :

- a) Quelles sont les mesures prises conjointement avec les Directeurs cantonaux de la sécurité ?
- b) Quelles sont les discussions effectuées avec les clubs concernés pour organiser les déplacements et l’accompagnement ?
- c) Qu’il soit étudié que les clubs suisses se responsabilisent totalement envers leurs fans lors des déprédations ou autres dégâts.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

*(Signé) José Durussel
et 32 cosignataires*

Développement

M. José Durussel (UDC) : — Les violences qui se sont déroulées à la fin avril et au début mai, dans notre région, ont fortement ébranlé la population. Le football comme le hockey sur glace sont des sports familiaux et on aimerait qu’ils le restent, c’est-à-dire que nos familles puissent se rendre dans les stades et se déplacer sans appréhension. Ce n’est malheureusement plus possible aujourd’hui. La sécurité publique n’est pas assurée autour des manifestations sportives et, dans notre pays, les problèmes ne sont pas des cas isolés. Le Championnat suisse de football rassemble en moyenne 8 à 10 fois moins de spectateurs qu’en Angleterre ou en Allemagne, par exemple. Dans ces pays, le fléau du hooliganisme a sévi violemment durant les années nonante. Des mesures ont été prises afin d’éradiquer ces phénomènes, mais il a fallu des morts pour en arriver là. L’intransigeance dans les sanctions lors d’arrestations, l’interdiction de stade, accompagnées de l’obligation de se présenter dans les postes de police pendant les matches, fonctionnent très bien. Le risque zéro n’est pas possible, nous le savons tous. Mais dans certains pays, la situation est bien maîtrisée malgré la présence de 40’000 à 80’000 spectateurs lors de chaque match. Nous pourrions aborder ce grave problème de société en

commission et ainsi connaître les réflexions et les différentes possibilités d'éviter que ces violences se répètent lors des matches et surtout durant le déplacement des supporters sur notre territoire.

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.